

COORDINATIONS ACCUEIL TEMPS LIBRE

Dans chaque commune*, un RELAIS pour les professionnel·les et les familles concerné·es par l'accueil et l'animation des enfants en-dehors du temps d'enseignement.

* En FWB, 252 communes sur 272 adhèrent au Décret ATL (2024)

Les vacances arrivent, vous avez des idées pour mon enfant ?

Je travaille jusque 18h. Existe-t-il des solutions pour mes enfants ?

J'aimerais organiser des ateliers pour enfants. Je peux ?

J'ai 10 ans et je m'ennuie le mercredi après-midi. Qu'est-ce que je peux faire ?

Y a-t-il un club sportif, un mouvement de jeunesse dans ma commune pour mon enfant de 6 ans ?

C'est quoi une CCA ? Un programme CLE ?

Je suis directeur d'école. Qui peut m'aider pour mon accueil extrascolaire ?



Avec le soutien de

POUR LES FAMILLES...

qui, par besoin ou choix, cherchent des espaces d'accueil de qualité pour leurs enfants !

Accueil extrascolaire, Centres de vacances, Écoles de Devoirs, activités sportives et ateliers créatifs... La coordination ATL de votre commune vous informe et relaie vos besoins.

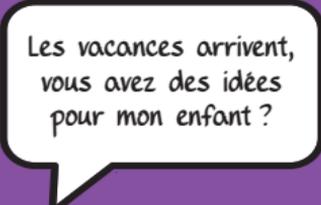


Je travaille jusque 18h.
Existe-t-il des solutions pour mes enfants ?

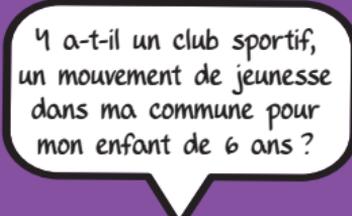
La coordination ATL récolte et centralise les informations de l'ensemble des opérateurs d'accueil de votre commune. Cela peut déboucher sur la diffusion de brochures d'information ou la mise à jour de sites web notamment.

La coordination ATL est aussi à l'écoute des besoins des familles pour adapter ou élargir l'offre d'accueil via le programme CLE communal.

Les centres de vacances agréés ONE ou non sont nombreux sur chaque commune. La coordination ATL informe et peut expliquer les spécificités de chacun ou le cadre défini par l'agrément ONE.



Les vacances arrivent, vous avez des idées pour mon enfant ?



Y a-t-il un club sportif, un mouvement de jeunesse dans ma commune pour mon enfant de 6 ans ?

Les clubs sportifs bénéficient d'un cadre légal propre. Comme les mouvements de jeunesse, ils font néanmoins partie intégrante de l'ATL et, à ce titre, sont en lien avec la coordination ATL qui pourra vous renseigner.

L'ATL permet aux parents de concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale. C'est aussi des moments et des lieux d'épanouissement pour les enfants de 2,5 à 12 ans. Tout enfant y est le bienvenu, que ses parents travaillent ou non.



J'ai 10 ans et je m'ennuie le mercredi après-midi. Qu'est-ce que je peux faire ?



Vous souhaitez aussi être acteur de l'ATL en tant que parent ? Rejoignez la CCA de votre commune, venez nous en parler...

POUR LES ENCADRANT•ES...

qui, volontaires ou salarié•es, tendent vers des pratiques professionnelles de qualité !

Accueillant•es extrascolaires, Animateur•rices, Coordinateur•rices, Responsables de projet, Directions d'école, Pouvoirs Organisateurs... La coordination ATL de votre commune vous écoute, vous informe et vous accompagne.

La coordination ATL aide les directions d'école et les responsables de projet à penser et rédiger leur projet d'accueil qui leur permettra d'informer les parents.

Le projet d'accueil est au centre de l'agrément donné par l'ONE.

Je suis directeur d'école.
Qui peut m'aider pour mon accueil extrascolaire ?

J'aimerais organiser des ateliers pour enfants.
Je peux ?

L'accueil de l'enfance est encadré par plusieurs textes légaux.

En restant collée à l'actualité, la Coordination ATL soutient tout (futur) opérateur dans la mise en place et l'agrément de son projet d'accueil des enfants de 2,5 ans... à 18 ans !

Dans le cadre du Décret ATL, la coordination ATL réunit deux fois par an, au moins, les acteurs de l'ATL au sein de la Commission Communale de l'Accueil (CCA). Autour de la coordination se rassemblent des représentants de la commune, des parents, des écoles et des opérateurs d'accueil pour, notamment, construire un programme de coordination pour l'enfance (CLE). Il fixe les objectifs pour 5 ans et les moyens pour les réaliser.

C'est quoi une CCA ?
Un programme CLE ?

Vous n'êtes pas encore entré•e dans le secteur ATL et vous avez un projet pour les enfants ? Venez nous le présenter...

L'ACCUEIL TEMPS LIBRE, C'EST...

QUEL EST L'INTRUS?*

Garderie scolaire

Club sportif

Plaine de vacances

École de devoirs

Atelier créatif pour enfants

CCA

Mouvement de jeunesse

Les communes qui le souhaitent peuvent s'engager dans une dynamique de coordination de l'accueil. Autour d'un·e coordinateur·rice ATL au moins, une politique de l'accueil de l'Enfance est définie pour la commune.

L'ONE encadre et agréé les projets en lien avec le Code de qualité et 3 décrets (Accueil Temps Libre, Centres de vacances et Ecoles de Devoirs).

Au niveau local, la coordination ATL de votre commune est au cœur de cette organisation. Elle peut vous aider à en comprendre les enjeux et vous communiquer les personnes de contact.



COORDINATIONS

Les coordinations ATL gérées par COALA

ATL

coordination-atl.be

* IL N'Y EN A PAS, TOUS CES MOTS SONT LIÉS AU SECTEUR DE L'ATL

Le mot "garderie" n'est toutefois plus adéquat depuis 2004!

Le terme exact est bien Accueil Extrascolaire.

De nombreuses informations sont régulièrement mises à jour sur le site de l'ONE : one.be

La coordination ATL est également là pour répondre aux questions des parents, des animateur·rices ainsi que de toute personne agissant (ou voulant agir) dans le secteur de l'ATL.

DES OUTILS...

Pour les familles

- Le site web de votre commune
- one.be : page Accueil Temps Libre

Pour les professionnel·les

- Film «À nous le temps libre» de la plateforme communautaire des Coordinations ATL
- Brochure «Responsabilités, Dominos dynamiques» de la plateforme provinciale namuroise des Coordinations ATL
- Référentiel «Accueillir les enfants de 3 à 12 ans, viser la qualité» (ONE)
- La Newsletter de l'ONE et ses dossiers
www.one.be/newsletter-atl

Pour les familles et professionnel·les

- centresdevacances.be
- ecolesdedevours.be
- one.be
- coordination-ATL.be

MES NOTES...

La Coordination ATL de ma commune :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....